

Bases et pratique de la sonorisation pour le spectacle vivant

A l'issue de cette formation, les participant·e·s maîtriseront les bases de la chaîne sonore et de la mise en œuvre d'un système de sonorisation pour le spectacle vivant.

En partenariat avec



OBJECTIFS (Compétences)

- Analyser et mesurer la transmission du son
- Réaliser le synoptique des éléments constitutifs de la chaîne sonore
- Lister, préparer et mettre en œuvre le câblage nécessaire pour la mise en œuvre d'un système de sonorisation analogique
- Lister, préparer et mettre en œuvre le câblage nécessaire pour la mise en œuvre d'un système de sonorisation numérique
- Choisir, préparer et installer les microphones nécessaires pour la sonorisation d'une manifestation
- Lister, préparer et mettre en œuvre les éléments constitutifs d'un système de diffusion son
- Choisir, préparer et configurer les périphériques nécessaires pour la sonorisation d'une manifestation
- Effectuer les différents réglages d'une console son analogique
- Sonoriser une petite formation musicale
- Effectuer le démontage et le conditionnement du matériel de sonorisation
- Se protéger des risques auditifs

CONTENU - semaine 1

L'audition, caractéristiques physiques du son et acoustique

- L'appareil auditif humain, Caractéristiques physiques du son,
- Base d'acoustique architecturale, Les niveaux sonores et la nouvelle législation
- Risques auditifs liés aux musiques amplifiées

Principes du signal électrique audio et connectique

- La connectique rencontrée pour le câblage, Câblage asymétrique et symétrique, Les différents niveaux électriques dans l'audio, Fonctions des transformateurs, la masse et les boucles de terre,

La chaîne électro-acoustique dans son ensemble

Numérique : les connecteurs, protocoles et transferts de l'audionumérique

Fréquences d'échantillonnage, Synchronisation des appareils

Initiation à la soudure des connecteurs

Le préampli : la console de mixage

- L'étage d'entrée : connectique, gain, inversion de phase,
- Niveaux, atténuateur, inserts, alimentation fantôme
- Section égaliseur, La section des auxiliaires
- Mise en pratique

Durée	10 jours (70 H)
Lieu	TSV (Villeneuve les Maguelone)
Effectif	2 à 6 participant·e·s
Coût	3 850 € *
Intervenant·es	Bruno REY Christophe LE PLUART Loïc LAMBERT (la liste des intervenant·e·s peut être sujette à modifications)
Public	Toute personne désirant se former aux bases de la sonorisation de spectacle
Pré-requis	Aucun
Outils	Salle de cours Salle de spectacle Systèmes de diffusion Micros, effets, processeurs, consoles analogiques et numériques Logiciels d'analyse et d'enregistrement

CONTENUS - semaine 2

Le préampli : la console de mixage (suite)

Section des masters, Le panoramique, Les VCA, DCA, le matriçage

Les microphones et leurs placements

Technologie, caractéristiques principales,
Les placements en studio et en sonorisation, La prise de son stéréo

La diffusion : Les haut-parleurs

Different types de HP, Impédances, mises en parallèle, en série, en série-parallèle, Connecteurs, section et longueurs de câbles suivant impédance

Filtrage passif, filtrage actif, «drivers» dédiés, Les amplificateurs

Les périphériques

Processeurs fréquentiels, Processeurs d'enveloppe, Processeurs temporels

Pratique de la sonorisation

Conduite d'une bande son pour la danse et le théâtre

Montage d'un système façade et retours

Analyse en temps réel et corrections

Egalisation façade et retours, puis mise en place d'une formation musicale

Câblage des sources, line-check

Sonorisation du groupe et enregistrement multipiste

Validation

Attestation faisant état des résultats après évaluation

Type d'action

Action de formation - Développement de compétences des salarié.e.s.
Non certifiant

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION

Présentation théorique des systèmes étudiés (supports vidéo et papier)

suivie de mises en pratique personnalisées. Exercices d'application

permettant un contrôle permanent d'acquisition des connaissances.

La sonorisation d'un concert en conditions réelles sera réalisé en fin de formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous remplissez en ligne une fiche d'inscription et nous envoyez par mail l'ensemble des pièces complémentaires demandées.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

Un accusé de réception vous est adressé dès que nous sommes en possession de l'ensemble des pièces demandées.

Afin que vous puissiez effectuer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de votre formation, un devis vous sera envoyé.

Pour tout projet de formation, vous pouvez faire appel à un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Ce dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé est ouvert à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.

Il inclut un entretien individuel, un conseil visant à définir son projet professionnel, et un accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet.

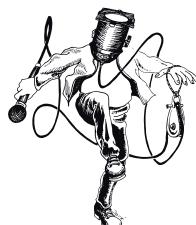
Il pourra également faire le point avec vous sur vos possibilités de financements.

Adressez-vous à votre OPCO (Afdas, Unformation etc.), à France Travail, l'APEC, une mission locale, CAP emploi...

ACCESIBILITÉ



Si vous avez des besoins d'aménagement spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible.



* Pour un financement via France Travail, le montant de la prise en charge est plafonné à 2 499 €. Un supplément pourra vous être demandé.

Pour des formations intra-entreprise, le devis sera établi sur demande.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION